

«L'ECONOMIE RELLE DU CINEMA»

Rencontre à Marseille lors de la *Semaine Asymétrique*
organisée par *Film flamme et DodesKaden*
novembre 2012

Etaient présents

cinéastes structurés en association ou collectif :

Film Flamme :

Jean François Neplaz , Julien Chollat Namy, Till Roesksens
Laurent Thivolle

DodesKaden :

Sara Millot, Julien Gourbeix, Benjamin Pierrat

Dérives :

David Yon

Airelles production

141 Lumen :

Julie Ramaioli

ARSSE :

Jacques Reboud, Aurelia Barbet

cinéastes invités

35 personnes parmi lesquelles : Nathalie Nambot, Anne-Marie Lallement, Olivier Derousseau, Philippe Lignières, Lamine Ammar-Khodja.

Présentation

Jean-François Neplaz

Cette rencontre fait suite à de précédents échanges entre cinéastes et structures associatives de cinéma indépendants ainsi qu'à la récente publication d'un ouvrage sur les lieux alternatifs de cinéma en Europe, « *Kinetica* », réalisée à l'initiative de la Direction Régionale des Affaires Culturelles en Rhône Alpes.

Je suis un peu gêné en parlant de lieux alternatifs parce que nous avons plutôt tendance à penser que c'est maintenant la dominante dans le cinéma, que c'est cela le milieu du cinéma, les autres (le cinéma industriel) étant plutôt marginaux.

Si l'on a provoqué cette première réunion à Saint Étienne c'était avec l'envie que le débat soit repris par d'autres, que les questions soient partagées. Avec l'équipe des lyonnais, Julien Gourbeix et DodesKaden, on a travaillé le prolongement de ces rencontres. Une prochaine étape est prévue au moment du festival des Inattendus en janvier 2012. On avait déjà rencontré à Ganges les associations et coopérative Languedoc Cinéma et Bioskop. L'idée est d'élargir la réflexion à des expériences. On voudrait arriver à une publication sur ces questionnements. Aujourd'hui le but est d'étayer la matière de cette publication. C'est un moyen de rendre compte de cette première circulation. On a travaillé aujourd'hui pour ça avec le groupe de travail de l'AARSE (Association des Auteurs Réalisateurs du Sud Est)

Julien Gourbeix On peut faire le constat peut-être le constat d'une certaine désorganisation du fait de l'isolement de chacun mais on remarque aussi que de nombreuses occasions nous sont offertes de nous réunir. D'où l'idée sous-jacente dans l'organisation de ces différentes rencontres de pouvoir créer une continuité et une dynamique de travail.

Nous reviendrons à Lyon sur des questions posées par les documents mis à notre disposition aujourd'hui et nous souhaiterions que cela s'accompagne d'autres initiatives de ce type (études de cas et organisation de rencontres) dans d'autres régions. L'idée est lancée de tenir un *cahier du réel* qui prenne en compte et valorise les initiatives et expériences de chacun afin que d'une région à l'autre nous puissions faire émerger ces problématiques et réflexions communes.

I / Le racket du CNC

Jean-François Neplaz

L'évolution des systèmes d'aide en PACA depuis 2007-2008.

Il y a une politique qui est en train de changer radicalement, dont je situe l'évolution à partir de 2008. On est passé d'une phase de partenariat avec les institutions, de dialogue au moment où se sont élaborés les systèmes d'aides. Et dans la Région PACA les objectifs étaient très clairs : le président de la Région, Michel Vauzelle, a demandé aux auteurs, aux réalisateurs et aux techniciens de se constituer en force de dialogue en même temps qu'il mettait en place les aides. Les bourses de recherches, par exemple, proposées par l'AARSE, sont des propositions qui ont été retenues et budgétées. Ça correspond à la phase de lancement des aides à la création (Il ne s'agissait pas d'aides à la production, l'intitulé était bien « aides à la création »). Les auteurs de l'association avaient un représentant dans les commissions qui attribuaient les aides. Cela avait au moins l'intérêt de faire circuler l'information sur le fonctionnement de ces commissions, de les rendre un peu moins opaques qu'elles ne le sont aujourd'hui. Et puis il y a eu glissement progressif, les services ont peu à peu éjecté les auteurs des commissions et de toutes formes de dialogue, soit disant pour éviter les tentatives de lobbying.

Moyennant quoi la place a été ouverte aux autres formes de lobbying qui échappent à tout contrôle. Il n'y a aujourd'hui plus du tout de regard sur le fonctionnement des commissions.

Il aurait certainement fallu entrer dans une forme de conflit à ce moment là.

Ce glissement des budgets vers le haut, vers l'industrie lourde et centralisée est une forme de racket organisé par le CNC, une politique dont les régions deviennent les sous-traitants .

Les commissions d'attribution fonctionnent aujourd'hui en prise directe avec le CNC et cette industrie. Les auteurs de la région en sont exclus.

Une situation de crise

Par exemple à *Film flamme* , en tant qu'association, il nous a été interdit, depuis l'année dernière, de déposer des dossiers de demande d'aide à la création. Un cadre politique a été créé qui fait en sorte que nous ne pouvons pas recevoir des aides régulières pour le fonctionnement du *Polygone Étoilé* et déposer des dossiers pour des auteurs. Cette règle a été mise en place dans la région sans aucune consultation. Il s'agissait officiellement d'éviter les recouvrements de subventions. Mais une fois que nous aurons créé une société, on pourra contourner ce principe en toute légalité.

Si on ne va pas au contact des politiques dans les institutions, on ne saura rien. C'est parce qu'il y a une amorce de conflit, qu'il y a réponse. C'est l'expression d'une impasse générale.

Le cas des téléfilms par exemple.

Au départ dans la région PACA, tout ce qui relevait de la fiction était traité par une même commission. Des projets de téléfilms étaient proposés par des auteurs avec l'appui de diffuseurs télévisuels mais aucun projet ne passait : les membres de la commission jugeant les projets sans intérêt.

Pour que les téléfilms soient subventionnés, le service cinéma a créé une commission spéciale « téléfilms ». Ce qui signifie simplement qu'une commission a été créée pour les projets médiocres. Et cela fonctionne, on leur a attribué une ligne budgétaire particulière... Ils pourraient faire la même chose avec nous ! (rires) Est-ce que cela a pour autant produit de bons téléfilms ? Non. Cela a produit des téléfilms médiocres en quantité industrielle. Ce n'est pas moi qui le dit c'est Frédéric Mitterrand il y a deux ans lors d'un festival de programmes TV . Au point qu'ils ont monté un plan de crise pour « sauver le téléfilm français » : sa ligne budgétaire s'est vue considérablement augmentée ces dernières années. Ce qui correspond à l'évolution docile des aides régionales comme l'ARSSE l'a mis en évidence. Non seulement on renforce la médiocrité, mais ce ne sont là que de pures aides à l'industrie.

Politique de l'emploi ou politique culturelle ?

Nos collègues techniciens ont cru qu'il s'agissait d'une politique de l'emploi et s'étaient mobilisés pour la défense de cela. Mais là aussi c'était du mensonge. Il faut le dire très concrètement : cela n'a presque pas créé d'emplois dans la région. Prenez cette étude sur les retombées économiques, ils n'ont aucun chiffre précis, aucun fait concret. Ils disent explicitement dans l'étude qu'ils ne peuvent pas évaluer les conséquences du système d'aide mis en place. A raison de 3 millions d'euros par an !

Quel est le mensonge qui fait croire que ce sont des aides à l'emploi ?

Combien de chefs opérateurs vivent à Marseille du travail qu'ils font ? Deux ou trois.

Est ce que cela a fixé un milieu ?

Jacques Rebout

Une embellie relative se termine.

Ceci étant, dans les années 80 à Marseille il n'y avait pas une seule boîte qui avait du matériel et qui employait des gens. Il n'y avait pas de chef-opérateurs, pas d'assistants réalisateurs etc. En 25 ans, quelque chose s'est formé autour de la production télévisuelle et est entrain de s'effondrer aujourd'hui. Ceux qui survivent travaillent pour « Plus belle la vie ».

Quand on regarde cette étude sur le tourisme on voit effectivement que tout est bidon. Les chiffres qui sont donnés sur les retombées économiques directes d'un long métrage sont complètement faux. C'est une étude qui ne leur sert qu'à parvenir aux conclusions qu'ils souhaitent.

Airelles Vidéo

On a eu exactement les mêmes problèmes (que *Film flamme*) de refus des aides au développement et à l'écriture du fait de la « politique cadre » mise en place par la région l'année dernière. Du coup nous avons fondé une société coopérative, on s'est mis à 17.

Philippe Lignièrès

On a eu aussi les mêmes problèmes en Languedoc-Roussillon mais pour d'autres prétextes. On a eu une suppression pure et simple de l'aide à l'écriture au nom de la professionnalisation, c'est à dire dans le sens de devoir se plier à ce que produit la télévision. Et tout a suivi derrière . On a créé l'association REAL (Réalisateurs Expérimentateurs Auteurs en Languedoc-Roussillon) dans les mêmes conditions que l'AARSE.

Cela dit, notre collectif faisait partie des commissions d'attributions d'aides puis s'est retiré volontairement de manière à pouvoir les critiquer plus librement !... Aujourd'hui tout le monde a déchanté.

Jean-François Neplaz

De l'évaluation des politiques et des actions.

Il n'y a eu aucun bilan public, critique, contradictoire de cette politique initiée en 2002, et encore moins avec les professionnels, si ce n'est cette étude sortie récemment du chapeau sur les rapports entre cinéma et tourisme. Dans cette étude le mot création est pratiquement absent. Il est questions d'aides au cinéma, d'aides à la production mais le mot création ne figure que sur une ligne, comme « un plus artistique ». En revanche on y découvre le rôle très dynamique du service cinéma du groupe hôtelier ACCOR qui propose un produit hôtelier intitulé « la vie d'artiste ». On peut assister aujourd'hui à des tribunes, comme dernièrement au Maroc, en présence de la représentante du groupe Accord dans le sud et de la chargée de mission cinéma de la Région. En l'absence surtout de tout dialogue avec les politiques, en face de ce « dégageant des politiques » on est obligé de se référer à ces documents.

La Région veut bien nous recevoir dans ses services culturels mais ils n'en ont rien à faire, il n'y a pas de dialogue... et ils ne veulent surtout pas que la rencontre avec les politiques aient lieu. Ce qui va servir d'évaluation, on doit donc le deviner parce que rien ne le dit explicitement.

Julien Chollat-Namy

En 2008 il y a eu une révolution au CNC : des films non portés par une production pouvaient avoir une aide du CNC : la fameuse « prime à la qualité du court métrage ». Le critère d'évaluation de ces films est le suivant : il s'agit des films diffusés dans les festivals dit de catégorie A. Au même moment ils ont supprimé la carte professionnelle. Mais simultanément, prétendument pour devoir se calibrer sur l'organisation du CNC, les aides aux associations ont commencé à être affaiblies. D'un côté l'État fait un effet d'annonce en affirmant son ouverture à des formes de créations spontanées et de l'autre côté dans les régions orchestrent ce racket dont parle Jean-François.

Olivier Derousseau

De l'artistique et du social

Il y a quelque chose que nous avons prévu au sein des comités de luttes des intermittents et précaires. On s'était invité à Lussas en 2004 pour entrer en conflit avec la production de l'époque et dire que c'était cela qui allait arriver. On avait créé des commissions dans les régions où les cinéastes allaient pouvoir sortir du bois en tant qu'auteurs pendant que les droits sociaux étaient en train de s'effondrer pour tout le monde. On allait finir par buter sur deux terrains : celui de la création et celui des droits. Mais on a pas été entendu parce que ce n'était pas audible à cette époque là.

Je pense que ce qu'on a appelé la politique de refondation sociale du Medef, qui est passée effectivement par la mise en place de grilles d'évaluation, c'était la deuxième phase d'une première attaque extrêmement violente de leur part sur la question des droits sociaux. Et ces droits ne touchaient pas seulement les cinéastes ou les auteurs mais toutes les professions (dans lesquelles il n'y avait pas que des professionnels par ailleurs). Ce qu'on avait défendu à l'époque c'était de dire : les ASSEDIC, la CAF c'est aussi cela qui finance nos films et qui nous permet de trouver une liberté pour ne pas avoir à faire avec cette assignation de savoir qui était auteur, qui était cinéaste. C'était un complément d'argent qui nous permettait à la fois de vivre et de produire ou de créer. On est venu dire ça très précisément à cette époque. Malheureusement cela a géré des conflits entre les professionnels parce que ce qui était en train de se mettre en place c'était des choses comme l'AARSE par exemple. Et tout cela était consubstantiel de l'effondrement de ce qu'on a appelé le statut des intermittents .

C'est pas un hasard si maintenant les cinéastes sont exclus parce qu'il est plus important de s'intéresser au tourisme et à l'évaluation. Il y a là une continuité politique dont on pourra faire l'histoire dans deux ou trois ans.

La question aujourd'hui est de savoir ce que l'on porte dans ce conflit. Comment faire ? Comment on essaye de continuer à se mettre en réseau mais aussi à lutter en interne contre nos propres enkystement qui sont liés à des questions de vocabulaires (qu'est ce qu'un auteur par exemple).

Comment ne pas rester arc-bouter sur des histoires de films que l'on fait ?

Où est ce qu'on porte le fer ? Où est le glaive ?

Je suis en relation depuis des années avec le CRAV, Centre régional des Ressources Audio Visuelles dans le Nord qui a été un lieu très important fondé par des associations et pour lequel des fonds de la région ont été débloqués. En 2003 tout s'est restructuré aussi autour de l'éviction des associations. Du coup on est entré dans le CA. Cela permet encore aujourd'hui de faire du montage par exemple. Quelques fonds sont alloués pour des associations et si les cinéastes se mettent en relation avec le CRAV ils peuvent bénéficier de réductions de 70% sur la location du matériel.

Ce lieu a été très important à une époque. Il permettait à des personnes qui avaient d'autres exigences de pouvoir faire des films. Il a irrigué tout le tissu associatif qui est aussi très important dans le Nord. Ça a changé , c'est en train de muter, le Fresnoy s'est installé à côté du CRAV, une ruche d'entreprise

audiovisuelles a émergé autour. Maintenant ce sont aussi des entreprises qui viennent chercher du matériel pour filmer leurs tables rondes ...

Raphaëlle Paupert Borne

Itinéraire hors capital(e)

Moi je viens plutôt des arts plastiques. Pour revenir sur les commissions, on disait en 91 qu'il fallait faire une association pour pouvoir demander des financements. Puisqu'une association ne pouvait pas déposer deux dossiers, on en arrivait à cette situation d'avoir une « association » par artiste.

J'ai commencé à « *La Compagnie* » puis à « *Film flamme* » en emploi-aidé ce qui était pour moi une manière de protéger mon travail. Ensuite je suis rentrée aux Beaux-Arts comme enseignante. J'ai eu ensuite la villa Médicis et on m'a expliqué après que j'avais eu assez d'aides, que j'étais devenue « une artiste institutionnelle » (c'est un chargé de mission institutionnel qui m'a dit ça). C'est très bien la Villa mais ça n'ouvre pas des droits.

Pour *Marguerite et le Dragon*, mon troisième film, j'ai eu une aide du département, il a été gonflé en 35 mm par *Film flamme* et il a été sélectionné au Festival du Réel (à Beaubourg). Un producteur a été trouvé, une fois le film terminé, mais la question de la sortie de ce film se pose désormais.

Julien Chollat-Namy

Evaluation

Il peut y avoir un piège dans l'exercice que nous sommes en train de faire. Le piège c'est cette question de l'évaluation. En 2001 la loi d'orientation des finances de Fabius pour les cent ans des associations, a aussi fait en sorte que tout à coup les associations soient soumises à fiscalité. Cela annonçait la fin de la possibilité que des modèles économiques qui ne soient pas des modèles de rentabilités capitalistiques puissent exister de manière autonome. Le fait que nous ayons monté une SARL à *Film flamme* et tout ce l'on est train d'exposer ici veut bien dire qu'il y a un échec dans le fait de vouloir amener le pouvoir sur un terrain qui ne soit pas le sien.

Il faut être très attentif à ce qu'on nous demande et à ce que l'on nous retourne sans cesse : « vous n'êtes pas capables », « vous ne savez pas évaluer vos actions », « vous n'êtes pas sérieux ». Et en réponse à cela on nous impose des grilles d'évaluations.

Comment fait-on pour déterminer nous mêmes ces grilles d'évaluations ?

On ne peut tout de même pas se battre vis à vis des pouvoirs publics en disant « regardez on est des gentils élèves on va à Cannes etc., etc ». Est ce qu'il faut dire sur *Marguerite et le Dragon* qu'il a été au Réel ? Est-ce bien ce type d'évaluation que nous devons faire sur notre propre travail ?

Olivier Derousseau :

C'est la part du pauvre : c'est le pauvre qui dit « je vous emmerde, moi aussi j'ai droit au chapitre ». C'est ce qu'on appelle les luttes minoritaires. Act up a démarré comme ça. Je fais des films depuis 10 ans et je suis notamment au Réel comme plein d'autres qui sont soutenus, alors de quoi parle t-on ?

Effectivement on peut penser qu'aller aux Réel ou au FID (Festival International de Documentaire) va nous aider, et c'est parfois le cas mais ce ne sont que des grilles dans lesquelles quelque chose s'insère.

L' évaluation, c'est un élément très concret, général, qui intervient partout dans le monde entrepreneurial, psychiatrique, tout ce qu'on veut, et que l'on commence à connaître depuis quelques temps.

De quoi allez vous devoir répondre?

Pour rebondir sur ce que tu dis il y a une chose très importante que l'on a du mal à mesurer par rapport à ces changements. C'est ce qu'à dit Foucault et d'autres, à savoir que la liberté est aussi un mode de gouvernement. Il n'y a plus de carte professionnelle, par contre vous vous auto-évaluez. On entre dans des cercles qui ne sont plus tout à fait les mêmes. Qu'est-ce qui s'évalue ? Cette idée de la liberté comme

mode de gouvernement, on en a été les premiers expérimentateurs pendant 20 ans et tout cela s'est retourné. Fabius est intervenu sur un petit élément insidieux et le temps qu'on s'en rende compte, tout à vrillé.

II / Tout le monde ment

Anne Marie Lallement

L'économie des ateliers Côté pratique : il est flagrant de voir que faire des films aujourd'hui revient souvent à devoir faire des ateliers de quartier parce que l'État se dédouane et demande aux assos de faire le boulot qu'il devrait faire. Mais comment veut on vivre ? Ce qui me frappe c'est que tout le monde ment. Derrière cette étiquette d'auteur se cache souvent une misère terrible et personne ne parle des mille petits boulots qu'il a fait parallèlement.

Comment vivre cette passion de faire des films, d'écrire etc?

Devoir faire une association, être une personne morale par rapport à l'État pour moi c'est déjà se plier. C'est certainement utopique mais ce sont des questions fondamentales qu'il faut se poser.

Quitte à se dédoubler. Je pense que c'est plus sain d'être éboueur le lundi et le mardi et faire des films le reste du temps.

Olivier Derousseau :

L'économie en œuvre

Ça c'est la réalité. La plupart des personnes qui prétendent faire des films sont rentiers ou travaillent parallèlement . Mais le problème aujourd'hui c'est que ces rapports à l'argent et aux faits ne sont jamais apparents dans les films. C'est certainement difficile de les montrer mais il faut que cela apparaisse en dehors des colloques, il faut que ça apparaisse dans les films.

C'est Renoir qui en 1940, avant de partir aux États Unis se déguise en ours et puis s'en va. Voilà, **La règle du jeu**.

Airelles vidéo Aix

L'économie de production

Je voudrai revenir sur les producteurs.

A partir du moment où on veut faire un film il faut de l'argent et l'argent il faut aller le chercher là où il est. Ça veut dire parcourir des chemins tordus, bizarres, que l'on accepte pas toujours a priori. Et deuxièmement ce qui est important c'est le discours du diffuseur. Je coproduis en ce moment un film avec une société à Tours. Il y a là bas un système entre Région et télévision locale qui marche très bien. Il est possible de passer outre le CNC et le COSIP. La télévision locale accepte tout les formats et elle est financé par la région. On peut comme cela ouvrir des pistes de financement. Il serait intéressant de revendiquer collectivement quelque

chose aux niveaux des télévisions locales.

C'est un moyen de payer les salaires. Après il faut faire un tout autre travail pour montrer les films en dehors de la télé.

Jean-François Neplaz

Truands petits et gros.

A chaque fois il s'agit de savoir comment on subverti le système officiellement installé. Les plus gros menteurs sont évidemment du côté de l'industrie lourde. Nous ne sommes que des petits truands de seconde zone à côté de la perversion du système par l'industrie. Voyez la façon dont il utilise l'intermittence ou les stagiaires, dont il détourne l'argent du CNC. Nous ne récupérons qu'une très petite partie de ce qui nous est dû. Ils vivent de subventions beaucoup plus que nous.

Julien Chollat-Namy

L'étude du fléchage qui a été faite par des jeunes de science po sur la destination de l'argent du CNC est à ce sujet risible : l'argent public va vers Besson, MK2 et Gaumont.

Jean-François Neplaz

Truands et morale

Nous ramassons les miettes et maintenant nous devons le revendiquer. Oui ,nous prenons votre argent, notre argent, pour éviter que vous le ne gardiez pour vous. Qui plus est nos films sont faits et sont diffusés. On n'a pas à avoir honte d'être des malfrats de quartiers, au contraire. On n'est pas là pour se plaindre de notre situation. Vu les films qu'ils font et vu les films que nous faisons, on n'a vraiment pas à se plaindre.

Il y avait jusqu'à maintenant dans nos milieux des difficultés à faire état de nos situations qui sont la plupart du temps frappées du sceau du déshonneur puisque soit disant nous truandons les aides sociales.

Maintenant cela va être une politique d'État : on renverse la honte de l'État, qui organise cela, vers ceux qui veulent en faire quelque chose. Et c'est nous qui devrions devenir honteux de cette situation!

Les choses s'aggravent tellement aujourd'hui que les gens parlent et revendiquent plus facilement cet état de fait. Ces itinéraires là que nous connaissons tous c'est à nous de les leur renvoyer. La honte doit retourner à l'envoyeur, la où elle est.

Le ministre de la culture dans Kinetica attire l'attention sur ce que nous avons monté (cf *Kinetica* : les lieux expérimentations cinématographique en Europe) Très bien, disons maintenant comment nous avons fait réellement, comment ces expériences ont vu le jour !

Comment nous avons fait nos chemins ?

Comment cette quantité énorme de films a été fait ?

Comment les auteurs ont travaillé ?

Comment ces films sont diffusés ?

Dans la région par exemple ils ont eu l'humour cynique de créer une commission pour les films « sans diffuseurs », précisée ensuite « sans diffuseurs agréés au COSIP », ce qui n'a aucun sens. Or il convient de dire que des diffusions il y en a. Nos films ont du public ! C'est l'aspect qu'il faut étayer.

Qu'est-ce qu'il en est de cette circulation de films qui rapportent à beaucoup de monde, je pense par exemple les festivals, et ces nombreuses structures qui existent en diffusant des films qui ne rapportent rien aux cinéastes qui les ont conçus.

Quelle est l'ampleur de ce phénomène ?

On diffuse tous dans des médiathèques mais les films ne sont pas rémunérés.

Qu'est ce qu'on peut affirmer en termes de diffusion, lorsque que l'on sait par ailleurs qu'un film qui obtient

un pré-achat dans une télévision locale peut avoir accès au COSIP alors même qu'il aura très peu de spectateurs?

Inégalité des collectivités dans l'économie réelle du cinéma

Maintenant il faut entrer en dialogue avec des politiques et pour cela donner des exemples précis. On ne veut pas se contenter du non dialogue avec les services. On veut prendre à parti les politiques sur leur responsabilité Et on veut le faire avec des témoignages réels étayés. Notamment pour argumenter d'une chose qui est importante ici : par ces itinéraires on voit que c'est le budget du département qui paye les charges de ce cinéma que nous faisons. Ce sont les aides sociales, les contrats aidés, le RSA. Mais c'est aux régions que le CNC verse les aides la production. Les régions tirent des recettes là où pour les départements ce ne sont que des charges qui ne s'inscrivent même pas au budget culture. Le budget culture d'un département ne prend pas en charge le RSA, les contrats aidés etc... Donc les collectivités n'ont pas du tout la même position par rapport l'économie réelle du cinéma. Quand on aborde cela avec des élus du départements ils sont évidemment très réactifs. Quand ils demandent combien de personnes cela touche dans le département on peut leur répondre des centaines. Des centaines de gens qui émargent aux budgets sociaux de cet assistanat stigmatisé dans tous les discours alors que c'est une aide dynamique pour la création et la culture. Et nous on doit le revendiquer comme cela. Il n'y a pas de discours possible si on ne désigne pas cela.

Olivier Derousseau

Prêter le flanc

Oui c'est une chose très importante, une manière de faire une photographie réelle du territoire et de faire remonter des situations que les gens ont tous en tête mais qui ne se partage pas assez.

Mais c'est politiquement double tranchant. C'est toujours au moment où l'on prête le flanc pour dire le réel que l'on prend un coup pied dans le cul.

Et le problème est qu'il y a effectivement ce que tu dis, cette économie réelle du cinéma, mais cela n'est pas suffisant. Il faut que les aides sociales augmentent. C'est dire que l'on porte la lutte sur un terrain plus large.

Le RSA c'est une misère. Avec cette misère il y a de la production, et le CNC travaille.

Jean-François Neplaz

Je suis d'accord avec toi sur les dangers de prêter le flanc, c'est bien pour cela que tout le monde a fait silence jusqu'à maintenant. Mais on ne peut mettre du contenu qu'à partir du moment où les choses sont sur la table. Et après tout le monde devra se positionner. A partir du moment où l'on explique aux élus qu'ils financent une économie qui n'est pas celle qu'ils croient, on mettra au jour que les discours qu'ils ont sur ce sujet, ne repose sur rien.

Par contre il y a une dynamique possible qui existe, qui fait vivre des gens. Politiquement ils peuvent en faire une dynamique. Il ne s'agit pas du tout d'avoir un discours misérabiliste. Il y a une économie, elle marche, elle produit des films. Ces films sont diffusés. Ils ont un impact. Il faut le dire. Le « Festival du Réel » c'est leur critère d'évaluation, ce n'est pas le notre. Il faut qu'ils respectent la façon dont ces films, qu'ils ont honoré ont été faits.

Olivier Derousseau

C'est le discours que l'on avait tenu au CRAV moment où ils voulaient mettre fin au système d'association qu'ils avaient créé : faisons le rapport réel et voyons comment améliorer la situation. Même si ce n'est qu'une peau de chagrin dans l'océan des revendications ils ont été forcés de la prendre en compte. C'est un levier.

III / La diffusion

Jean-François Neplaz

On ne s'enlève aucun territoire. Il n'y a aucun territoire où nous ne soyons pas chez nous
Ni l'édition DVD, ni l'exploitation commerciale, ni les lieux alternatifs, ni les cafés Kabyles rien...
On ne s'enlève aucun territoire.

Julie Ramaïoli

Il est important que la discussion prenne en compte toutes les positions. Je suis certes très intéressée par cette nécessité de faire changer les choses au niveau politique et de mettre la pression pour qu'il y ait cohérence mais je suis aussi à un autre endroit qui doit être pris en compte.

Je pars d'une position où la production très vite par son système m'empêche de travailler. Je n'ai pas envie d'écrire des dossiers et je suis dans la dynamique de chercher comment on crée d'autres types de dynamiques et d'autres types de relations. Ça passe peut-être par celui de l'échange et du troc. Notamment en ce qui concerne la diffusion. Beaucoup d'entre nous sont dans l'inexistence totale puisqu'il n'y a pas un festival qui prend nos films ni aucune salle qui nous propose quoi que ce soit. Donc j'aimerais bien qu'à un moment donné, en tout cas j'œuvre pour ça, on invente d'autres types de rapport, d'autres économies qui ne passent pas par ce chemin politique.

David Yon

Je m'interroge sur notre rapport à l'image. Je crois qu'il y a 30 ans les films que nous faisons passaient sur les chaînes hertziennes. Aujourd'hui on devient la marge et on ne sait pas vraiment ce que l'on défend. Est-ce le droit de faire des films? de faire des films différents? Que nos films soient vus? Gagner de l'argent avec nos films? Je ne trouve pas que nos films soient très subversifs. Est-ce que du coup ce n'est pas notre rapport avec l'image qui a changé? On n'est plus vraiment en lien avec le spectateur lambda, tout s'est accéléré avec la télévision.

Olivier Derousseau

Oui, qu'est-ce qu'on entend aujourd'hui par faire du cinéma et à quoi cela engage? Je ne parle pas ici du cinéma engagé. Il n'y a certainement rien de subversif dans les films que nous faisons, mais simplement un soin apporté à quelque chose d'important. C'est juste ça que l'on essaye de travailler. Et il y a de l'argent là dedans, c'est impur. Et il faut que ça le demeure. Ce qui est en train d'apparaître concernant les différences entre l'industrie et le cinéma qui serait à la marge ou indépendant, c'est que cela a toujours été poreux. Ça l'était davantage parce qu'il y avait des bouts de CNC qui venait dans les films avec des bouts d'associatifs, des acteurs moins bien payés qu'ailleurs... tout cela c'était des agencements. Et là il y a des coupures qui s'opèrent. De part et d'autres.

Notre cinéma s'appauvrit dans sa puissance d'énoncé et le cinéma industriel devient vraiment une infamie perpétuelle.

Jacques Rebout :

Le secteur que l'on représente a eu sa place au moment de la création des fonds d'aides à une époque où le documentaire était relayé par la télévision. La télévision représentait ce qui était labellisé par les fonds d'aides et les festivals. La télé a laissé tomber ce secteur. Le seul partenaire vers lequel on se tourne c'est la région. Mais il y a une évolution qui leur fait lâcher ce secteur. Donc il faut savoir comment on veut présenter notre travail. La chose fondamentale c'est la diffusion, les lieux de diffusion et la manière de dialoguer avec eux.

Quelle réalité économique on peut représenter là-dedans ?

La question de la diffusion est primordiale.

Philippe Lignières

J'ai fait pendant 10 ans des documentaires pour la télévision. A l'arrivée ça m'a pris tout mon temps. Je n'arrive pas à basculer du côté de la fiction qui m'intéresse davantage.

Et là j'ai fait un film que j'essaie de diffuser en salle. Je monte un projet de coopérative de distribution.

Je crois que la question qui nous réunit ici, ceux qui font des films comme des peintres et ceux qui en font de manière plus lourde, c'est la question de la diffusion. Quand on pose la question de la diffusion, c'est bien gentil de dire il faut voir les films, mais comment peut-on financer d'autres films? Il faut poser la question de la rentabilité. Comment fait-on vivre les lieux de diffusion ? Comment dégager un peu d'argent ? La question de l'argent n'est pas sale.

Julien Chollat Namy

Pour moi il y a un truc qui a bougé. Parce que nous, au *Polygone étoilé* on diffuse. Mais quand des coopératives de distribution nous facturent des copies à 300 euros, on redistribue de l'argent public entre nous et on s'amuse bien avec ça et on évite de poser la question s que posait Jean François, c'est à dire pourquoi est ce qu'on n'assume pas politiquement le fait d'être dans une économie subventionnée, merde ! Mais avec ce risque de l'institutionnalisation.

Jean-François Neplaz

Voyez ce qui va arriver au *Polygone étoilé* avec l'installation prochaine du FRAC. Ils mettront une salle de projection et un jour ils nous diront qu'il n'y a pas besoin de deux salles l'une à côté de l'autre. Et en plus, là-bas, il y aura des gens payés pour programmer, ce que nous ne faisons pas puisque nous mettons à disposition la salle pour des associations qui veulent programmer. Ce que nous faisons revient à laisser une « place du public » remonter jusqu'à l'intérieur du cinéma parce que ces associations sont quand même une émanation directe du public. Ce travail là va être institutionnalisé par des gros machins. Notre quartier, qui n'avait aucune structure culturelle va voir en quelque mois apparaître le MUSEM, le Frac etc...

Olivier Derousseau

Et là il faut travailler avec ces institutions, il faut aller au devant sinon on crève. Parce que vous avez des compétences d'expériences depuis 15 ans et eux vont arriver comme des béotiens. Parce qu'on fabrique des usines à gaz et après il n'y a plus d'argent pour les faire fonctionner.

Jean-François Neplaz

Sans compter que les habitants qui vont voir pousser ces champignons, vont devoir les payer... Il faut voir ce que ça fabrique comme rapport à la culture.

Prochaines rencontres à Lyon (à l'occasion du Festival des Inattendus):

Il y aura trois temps de rencontre les **lundi 23, mardi 24 et mercredi 25 janvier 2012** qui porteront sur trois axes :

la poursuite de la réflexion sur l'économie réelle du cinéma, le lundi 23 janvier
une réflexion sur les pratiques filmiques partagées et films d'ateliers mardi 24 janvier
une réflexion sur les lieux de diffusion mercredi 25 janvier

IV / ANNEXE :

AARSE : Association des Auteurs Réalisateurs du Sud Est

Association qui existe depuis 2003 créée lors de la mise en place des fonds d'aides dans la Région PACA et qui a été associée à la réflexion du fonctionnement de ces fonds d'aide. L'association était force de proposition notamment par rapport aux bourses de recherches, aide spécifique de 15000 euros, proposée aux auteurs, qui couvre un champ assez large (recherche documentaire, écriture...) Jacques Rebout a réalisé un travail critique d'observation sur le bilan chiffré obtenu par la Région, observation des tendances sur les 3 dernières années. Compilation des bilans des 3 dernières années d'activités des commissions d'aides de la Région pour essayer de comprendre les tendances. Il n'y a pas de document de ce genre dans les publications que produit la région sur l'évolution des politiques du conseil régional.

Tableaux qui donnent les tendances, qui racontent par exemple que l'aide au documentaire a diminué est passé de 18 à 12%, que les aides à l'écriture sont en chute libre bref que tout ce qui s'approche de l'aide à la création est en train de passer à la trappe. Les budgets alloués aux longs métrages sont plutôt en hausse et les budgets alloués à la télévisions sont stables.

La dénomination auteurs du sud est est assez relative.

(141) LUMEN : Association créée en 2011 pour le partage du travail de recherche et de découverte dans le domaine du cinéma et des arts visuels et sonores, mettre en valeur des œuvres méconnues et rendre visible la création contemporaine, tisser par la diffusion et la pratique de nouveaux liens entre auteurs et publics.